



Acte n° 2023C58

## DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 45  
Présents : 32  
Pouvoirs : 7  
Votants : 39

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 06/04/2023

Le 13 avril 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX au Galet à Reyrieux (01600).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emille BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Marc PECHOUX, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Ingrid BESSON (Pouvoir Armand CHAUMONT), Laëtitia BORDELIER (Pouvoir Nicole DUGELAY), Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Michèle NUGUET), Daniel DOMPOINT, Amina LEGHNIDER, Richard PACCAUD (Pouvoir Gilles GARNIER), Stéphanie PALLIER, Sylvie PERMEZEL (Pouvoir Didier ALBAN), Gérard PORRETTI (Pouvoir Carole DEMANGE),

Secrétaire de séance : Delphine PICHOURON.

### **OBJET : FINANCES – Budget Immobilier d'Entreprises – Approbation du Compte administratif 2022**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le Comptable Public,

Le Conseil communautaire élit à l'unanimité M. Stéphane BERTHOMIEU, Président de séance pour le vote du Compte Administratif 2022 du Budget Immobilier d'Entreprises, M. Marc PECHOUX, Président en exercice, se retire de la séance.

Le Président de séance donne lecture du Compte Administratif 2022 du Budget Immobilier d'Entreprises devant le Conseil communautaire et il le propose au vote du Conseil.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 30/03/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le Compte Administratif 2022 du Budget Immobilier d'Entreprises tel que présenté ci-dessous :

SITUATION DE CLOTURE	Investissement	Fonctionnement	Total	
Résultat de clôture de l'exercice 2021	-750 015,20	47 971,42	-702 043,78	
Affectations 2021 faites en 2022		-15 535,31	-15 535,31	
Recettes 2022	4 515 037,68	904 352,73	5 419 390,41	
Dépenses 2022	-4 190 277,87	-761 255,11	-4 951 532,98	
Résultat 2022	324 759,81	143 097,62	467 857,43	
Résultat cumulé (réel de clôture 2022)	-425 255,39	175 533,73	-249 721,66	
Recettes Reports 2023	0,00		0,00	
Dépenses Reports 2023	-10 000,00		-10 000,00	disponible repris au c/R002
Résultat corrigé des restes à réaliser	-435 255,39	175 533,73	-259 721,66	0,00

A Trévoux, le 13/04/2023

La Secrétaire de Séance,  
Delphine PICHOURON



Affichage sous format électronique :

18 AVR. 2023

Le Président,  
Marc PECHOUX

